Marsha M. Cohen and Heather Maclean (Centre de recherche sur la santé des femmes)

## **Historique**

Les définitions de la violence et de la santé utilisées dans ce chapitre sont celles des Nations Unies et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Selon les Nations Unies, la violence sexospécifique inclut tout acte « causant ou susceptible de causer aux femmes des préjudices ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée ». L'OMS définit ainsi la santé : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

## Prévalence de la violence envers les femmes

Dans les documents, les taux de violence envers les femmes varient selon la définition de l'agression sexuelle ou de la violence conjugale (p. ex. violence physique, psychologique ou sexuelle), la façon dont les questions sont formulées (nombre de questions et éléments de détails qu'elles contiennent) et la façon de les poser (p. ex. enquête écrite ou entrevue en personne). D'autres différences peuvent être attribuables aux caractéristiques des femmes visées par l'étude, au recours à des intervieweurs simples ou multiples et au fait que les questions posées aux femmes portent sur une violence en cours ou antérieure.

Au Canada, on a réalisé deux enquêtes nationales sur la violence envers les femmes [1, 2] et quelques études locales ou régionales (voir tableau 1). Comme la méthodologie et la population diffèrent, il est difficile de comparer directement les taux de violence entre le Canada et d'autres pays industrialisés. Un exemple d'études provenant de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis, résumé au tableau 2, illustre les taux de violence envers les femmes. Le tableau 3 résume des études récentes sur la violence envers les adolescentes et les jeunes femmes.

#### Effets de la violence envers les femmes sur la santé

Les femmes victimes de violence présentent des taux élevés de maladies physiques : taux plus élevés d'infection pelvienne, de MTS, y compris le VIH/SIDA, d'infections urinaires, de douleurs pelviennes chroniques et d'autres problèmes génito-urinaires [31] et gynécologiques [32], ainsi que des taux plus élevés de résultats anormaux aux tests de Pap [6]. Les femmes victimes de violence présentent aussi des taux plus élevés de douleurs musculosquelettiques [33] et de troubles gastro-intestinaux [34].

Chez les adolescentes, on associe la violence physique et sexuelle au cours des fréquentations à un risque de consommation de substances, de moyens de contrôle du poids dangereux pour la santé (p. ex. utilisation de laxatifs, vomissements), de comportements sexuels risqués, de grossesses et de tentatives de suicide [29]. On établit aussi un lien entre le tabagisme précoce et des agressions psychologiques, sexuelles ou physiques [35].

<sup>\*</sup> Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de l'Initiatve sur la santé de la population canadienne, de l'Institute canadien d'information sur la santé ou de Santé Canada.



Les femmes qui ont signalé avoir été victimes d'un viol ou d'une agression physique ont indiqué que leur qualité de vie avait diminué considérablement et que leur réussite scolaire et financière était limitée plus d'une décennie plus tard [36]. On a établi des liens même entre une exposition à la violence « peu grave » et des problèmes de santé physique et psychologique chez les femmes [37].

La violence peut causer des traumatismes très graves et parfois mortels. Lorsqu'on étend la définition de la mortalité reliée à la grossesse pour y inclure l'homicide, ce dernier devient la principale cause de décès pendant la grossesse ou l'année qui suit l'accouchement (20 % des décès reliés à la grossesse) [38].

Les femmes enceintes qui ont été victimes de violence sont plus susceptibles de consommer de l'alcool et des drogues et de fumer que celles qui n'ont pas été victimes de violence [9, 39, 40] et de souffrir de troubles mentaux pendant la grossesse [41]. Les femmes enceintes victimes de violence tardent souvent à demander des soins prénataux [42, 43]. La violence au cours de la grossesse est un facteur qui joue sur les résultats obstétriques médiocres comme une fausse couche, la mort néonatale [44], l'accouchement prématuré [45] et les naissances de faible poids [46]. La violence a aussi un effet sur les grossesses inattendues ou indésirées [47].

Plusieurs études confirment maintenant le lien entre la violence et une mauvaise santé mentale, et en particulier la dépression [48-50]. On a établi des liens importants entre la violence sexuelle au cours de l'enfance et à la fois le tabagisme et l'alcoolisme et la toxicomanie ultérieures [14, 35, 51]. Les femmes qui ont été victimes de violence sexuelle sont aussi plus susceptibles de signaler qu'elles prennent un psychotrope d'ordonnance, qu'elles consomment des drogues illicites et qu'elles ont des dysfonctions sexuelles [52]. Elles présentent des taux déclarés plus élevés de tentatives de suicide et des symptômes de stress posttraumatique. Les femmes victimes d'agression sexuelle avant l'âge de 16 ans sont plus susceptibles d'essayer de se suicider [53, 54].

## Conséquences sexospécifiques

Au cours d'enquêtes menées auprès de couples (mariés et non mariés) qui cohabitent, on a utilisé des questions tirées de la *Conflict Tactics Scale* [55]. On demande aux répondants s'il est déjà arrivé que leur partenaire leur ait lancé des objets, les ait poussés, empoignés ou bousculés, giflés ou frappés du pied, mordus ou frappés, battus, étranglés, brûlés, leur ait imposé de force des rapports sexuels ou les ait menacés d'utiliser ou a en fait utilisé une arme à feu ou un couteau. Ces études ont démontré que « n'importe quelle » violence éclate de façon à peu près égale entre les hommes et les femmes, mais que la tendance de la violence diffère. Les femmes ont signalé avoir été victimes de violence plus grave (p. ex. ont été battues, forcées d'avoir des rapports sexuels), tandis que les hommes étaient plus susceptibles d'avoir été poussés ou giflés [2]. Comme elles sont en général plus petites, les femmes sont plus susceptibles de subir un traumatisme que les hommes au cours d'une confrontation avec violence. C'est pourquoi il importe de tenir compte du contexte de la violence.

## Effet de la violence envers les femmes sur l'utilisation des services de santé

Les femmes victimes de violence ont recours plus souvent que les autres aux services de santé. Cette utilisation des services comprend des taux plus élevés de consultation de médecins, de visite à l'urgence et d'hospitalisation, et les femmes en cause signalent que leur état de santé est moins bon [49, 56-59].

Les femmes victimes de violence, que ce soit pendant l'enfance ou à l'âge adulte, risquent donc davantage de voir leur état de santé, tant physique que psychologique, mal évoluer. Ces femmes ont recours davantage au système de santé et fonctionnent moins bien en société, ce qui a des répercussions importantes sur la répartition des ressources et l'orientation du système de santé. Les estimations relatives aux coûts annuels des traitements médicaux dispensés aux femmes victimes de violence au Canada varient de 408 millions [60] à 1,5 milliard de dollars [61], et les coûts estimatifs des services hospitaliers internes reliés à la violence varient de 37,8 à 70,7 millions de dollars [1].

## Méthode

Dans ce chapitre, on a analysé des données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1999. L'ESG est une enquête nationale conçue pour suivre les attitudes et les expériences des Canadiens face à un vaste éventail d'enjeux. L'ESG de 1999 a porté sur un vaste éventail de sujets reliés à la violence et à la victimisation.

Dans le cadre de l'ESG de 1999, on a interrogé quelque 26 000 Canadiens entre février 1999 et décembre 1999. On a évalué la violence conjugale au moyen d'une version de la *Conflict Tactics Scale*. Les répondants étaient des femmes et des hommes de 15 ans ou plus des 10 provinces. L'enquête a exclu ceux qui vivent à plein temps dans des établissements, la population du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les personnes qui n'avaient pas le téléphone (environ 2 % de la population), celles qui ne parlaient pas français ou anglais et les sans-abri.

On a choisi les répondantes à l'enquête par composition aléatoire. Les entrevues se sont déroulées par téléphone assisté par ordinateur. Dans le cadre de l'ESG de 1999, 14 269 femmes ont été interrogées au Canada. On a attribué aux réponses une pondération pour représenter la population des femmes non institutionnalisées âgées de 15 ans ou plus vivant au Canada. Lorsqu'une cellule comptait moins de 15 femmes, on a jugé le total insuffisant pour permettre une analyse statistique et la cellule en cause est demeurée vide.

## **Analyse**

Pour les besoins de la présente étude, on a utilisé deux grandes catégories de violence. La première a été celle de la « violence causée par un partenaire actuel » ou « violence causée par un ancien partenaire » au cours des 12 mois ou des 5 ans précédents. À cause du nombre limité de répondantes, nous avons combiné les réponses portant sur les 12 mois et les 5 ans précédents afin de produire des chiffres plus importants pour les fins des analyses statistiques. Nous avons en outre combiné des réponses reliées aux partenaires courants et celles qui avaient trait à un ancien partenaire. La deuxième grande catégorie de questions portait sur les « agressions sexuelles pendant toute la vie » causées par un non-partenaire.

Les types de violence inclus dans le calcul des taux étaient la violence physique non grave, la violence physique grave, « toute violence physique ou sexuelle » (non grave et grave), la violence psychologique, la violence psychologique ou financière et « toute » violence conjugale (physique, psychologique ou financière). Nous avons aussi analysé le taux de violence sexuelle pendant toute la vie.

L'ESG de 1999 contenait plusieurs questions sur le recours aux services des professionnels de la santé, ainsi que sur la consommation de médicaments contre l'anxiété, la dépression ou les troubles du sommeil chez les victimes de violence. Le nombre de victimes de violence était trop restreint pour qu'on puisse procéder à d'autres analyses sur ces variables reliées à la santé, sauf la consommation de drogues.

Nous avons enfin déterminé les taux de violence dans les régions du Canada en fonction de facteurs comme l'origine ethnique, la scolarité, le revenu et la présence d'enfants, et comparé les taux de violence entre les femmes qui avaient les caractéristiques d'intérêt et celles qui ne les avaient pas (p. ex. le taux de violence chez les femmes autochtones et chez les autres) en utilisant le test-z et p < 0,05 comme valeur significative.

## Résultats

## Taux globaux

Le tableau 4 présente les taux globaux de violence signalés par les femmes qui ont répondu à l'ESG de 1999 et les présente selon le type de violence, les régions (groupements provinciaux) et l'ensemble du Canada. On a converti le pourcentage des répondantes pour établir le nombre estimatif de femmes qui auraient vécu les diverses situations de violence.



Dans le cas de toute violence conjugale non grave, 8,4 % des femmes du Canada ont déclaré en avoir été victimes. C'est l'Alberta (11,5 %) qui présente le taux le plus élevé et l'Ontario (7,3 %) qui a le taux le plus faible. La prévalence de la violence grave était moindre que celle de la violence non grave. Le taux déclaré pour le Canada s'établissait à 4,8 % (allant de 3,9 % au Québec à 7,0 % au Manitoba et en Saskatchewan). Si l'on combine la violence non grave et la violence grave, le taux s'établit à 8,7 % au Canada, l'Alberta enregistrant les taux les plus élevés et l'Ontario, les plus faibles.

On a constaté que la violence psychologique déclarée (conjuguée ou non à la violence financière) était plus prévalente que la violence physique ou sexuelle : 19,3 % des répondantes ont déclaré être victimes de violence psychologique, proportion qui n'a pas varié considérablement entre les régions, la fourchette s'étendant de 22,6 % à 16,8 % en Ontario.

Si l'on résume les divers modes de violence conjugale (physique, sexuelle, psychologique et financière), le taux déclaré de « toute » violence s'établit à 21,2 % chez les femmes du Canada. Le pourcentage n'a pas varié beaucoup entre les provinces, soit de 18,8 % (Ontario) à 25,0 % (Alberta).

On a aussi interrogé les femmes au sujet de leur expérience de violence sexuelle causée par un partenaire non intime. Dans l'ensemble, 11,6 % ont déclaré avoir été exposées à la violence sexuelle. Ce pourcentage a varié de 10,0 % en Ontario à 16,3 % en Colombie-Britannique.

Parmi les femmes qui ont déclaré avoir été victimes d'au moins un mode de violence, 23,8 % ont déclaré prendre des médicaments contre l'anxiété, la dépression ou les troubles du sommeil. La consommation de ces médicaments a varié d'un minimum de 17,0 % au Manitoba et en Saskatchewan à un maximum de 25,9 % en Colombie-Britannique.

### Lieu de naissance

On a analysé les données en fonction du lieu de naissance de la répondante, soit au Canada ou à l'étranger (tableau 5).

Les femmes nées au Canada ont signalé des taux de tous les types de violence plus élevés que celles qui sont nées à l'étranger : p. ex. le taux de violence non grave s'établissait à 8,8 % comparativement à 6,2 % chez les femmes nées à l'étranger (p < 0,01). Même si l'on a constaté cette tendance dans toutes les régions comportant un nombre suffisamment élevé de répondantes, le taux de violence non grave était beaucoup plus élevé chez les femmes nées au Canada que chez les autres en Colombie-Britannique seulement (12,3 % contre 6,4 %, p < 0,01). Il n'y avait pas de différence statistiquement significative en fonction du lieu de naissance (p > 0,05) chez les femmes qui ont déclaré avoir été victimes d'au moins une forme de violence et prendre des médicaments contre l'anxiété, la dépression ou les troubles du sommeil.

La violence sexuelle pendant toute la vie était aussi moins prévalente chez les femmes nées à l'étranger, dans toutes les régions pour lesquelles des données étaient disponibles (p < 0.001) sauf au Québec, où la différence n'était pas statistiquement significative (tableau 5). En Alberta, le taux de violence sexuelle pendant toute la vie s'établissait à 16,7 % chez les femmes nées au Canada et à 6,6 % chez les autres (p < 0.001). En Ontario, les femmes nées au Canada étaient presque deux fois plus susceptibles que les femmes nées ailleurs (p < 0.001) de signaler avoir été victimes de violence sexuelle pendant leur vie.

## Minorités visibles (tableau 6)

Dans la plupart des régions sauf l'Ontario, il y avait trop peu de répondantes qui se sont dites membres d'une « minorité visible » pour qu'on puisse procéder à une analyse complète. Dans l'ensemble, il y avait peu de différence entre le taux de violence physique non grave signalé par les femmes qui ne se sont pas déclarées membres d'une minorité visible (8,4%) et celui qu'ont signalé les femmes qui ont déclaré faire partie d'une minorité (7,9%) (p>0,05).

Pour le Canada, l'Ontario et l'Alberta, il n'y avait pas de différences considérables entre les femmes appartenant à des minorités visibles et les autres quant au taux de violence psychologique, ou au taux de violence psychologique ou financière. Au Québec, toutefois, les deux formes de violence (violence psychologique et violence psychologique ou financière) étaient plus répandues chez les répondantes des minorités visibles que chez les autres (p < 0.05).

Dans l'ensemble, on n'a pas constaté de différences considérables entre les femmes de minorités visibles et les autres quant à l'utilisation des médicaments. Le taux de violence sexuelle pendant toute la vie était moins élevé chez les femmes d'une minorité visible au Canada dans l'ensemble (p < 0.001), en Ontario (p < 0.001) et en Colombie-Britannique (p < 0.001) que chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

## Femmes autochtones (tableau 7)

Concernant les provinces et les régions de l'Est, l'Enquête sociale générale comptait trop peu de répondantes qui se sont identifiées comme Autochtones pour permettre une analyse. Dans l'ouest du Canada, leur nombre était toutefois assez élevé pour qu'on puisse analyser certains des types de violence envers ces femmes (tableau 7).

Les taux de tous les types de violence étaient plus élevés chez les femmes autochtones que chez celles qui ne se sont pas déclarées autochtones. Par exemple, les taux déclarés de toute violence conjugale chez les femmes autochtones comparativement aux femmes non autochtones s'établissaient à 57,2 % et 18,5 % au Manitoba et en Saskatchewan (p < 0,05), 56,6 % et 24 % en Alberta (p < 0,05) et 42,1 % et 22,2 % en Colombie-Britannique (p < 0,05). La consommation de médicaments chez les victimes de violence est à peu près la même chez les femmes autochtones que chez les non-Autochtones.

Un pourcentage plus élevé de femmes autochtones que de femmes non autochtones ont signalé avoir été victimes de violence sexuelle globale causée par un non-partenaire en Colombie-Britannique (31,1 % contre 15,6 %, p < 0,05). Au Manitoba et en Saskatchewan, les taux d'agression sexuelle n'étaient pas statistiquement différents entre les femmes autochtones et les non-Autochtones.

## Milieu urbain et rural (Î.-P.-É.) (tableau 8)

En général, il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre les femmes vivant en milieu urbain et celles qui vivaient en région rurale en ce qui concerne les taux de violence ou d'agression sexuelle par le partenaire. Les taux de consommation de médicaments contre l'anxiété, la dépression et les troubles du sommeil se ressemblaient aussi de près chez les femmes urbaines et rurales.

## Âge (tableau 9)

Les taux de tous les types de violence conjugale étaient reliés à l'âge de la répondante (tableau 9). Les femmes plus jeunes (15 à 24 ans) étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes plus âgées (plus de 45 ans) (p < 0.05) de signaler qu'elles étaient victimes de violence. Les femmes de 25 à 34 ans étaient aussi beaucoup plus susceptibles de signaler tous les types de violence conjugale que les femmes de 35 à 44 ans (p < 0.05).

Dans le cas de la violence non grave, on a constaté l'existence d'un gradient selon l'âge : les femmes les plus jeunes présentaient le taux le plus élevé (24,1 % pour l'ensemble du Canada) et celles de plus de 45 ans, les taux les plus faibles (3,3 %). On a constaté des tendances semblables pour toutes les provinces et les régions. Lorsqu'on a tenu compte de la violence grave, on a constaté l'existence de gradients semblables selon l'âge.

Les jeunes femmes victimes de violence prenaient moins de médicaments que les répondantes plus âgées : 18,1 % comparativement à 32,5 % (p < 0,001).



Dans l'ensemble, au Canada, les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans étaient beaucoup moins susceptibles que les femmes de 25 à 34 ans de déclarer avoir été victimes de violence sexuelle pendant leur vie (13,2 % contre 16,4 %, p < 0,05). On a constaté cette tendance dans toutes les provinces et les régions. Les taux de violence sexuelle pendant la vie étaient beaucoup plus élevés chez les jeunes femmes de l'Alberta (p < 0,05) et de la Colombie-Britannique (p < 0,01) que chez celles de l'Ontario.

## Limite des activités (tableau 10)

L'ESG 1999 ne contenait aucune question directe sur l'incapacité, mais elle contenait des questions sur la « limite des activités » définies par les répondantes. Aux fins de la présente analyse, on a comparé les femmes qui ont répondu affirmativement à la question « Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé de longue durée réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire à la maison, à l'école, au travail ou dans d'autres activités? » à celles qui n'ont pas déclaré être limitées dans leurs activités (tableau 10).

Dans l'ensemble, pour le Canada, les répondantes qui ont déclaré avoir des activités limitées étaient beaucoup plus susceptibles de signaler tous les types de violence conjugale que celles dont les activités n'étaient pas limitées (p < 0.01). On a constaté la même situation dans le cas de la violence non grave, grave et psychologique. Pour la plupart des provinces et des régions, le taux de violence était plus élevé chez les femmes aux activités limitées, particulièrement en Colombie-Britannique. Les taux de violence conjugale physique ou sexuelle s'établissaient à 16,7 % chez les femmes de la Colombie-Britannique aux activités limitées comparativement à 9,7 % chez celles aux activités non limitées (p < 0.05).

Les femmes qui indiquaient avoir des activités limitées et qui étaient victimes de violence étaient beaucoup plus susceptibles de prendre des médicaments. En Ontario, 50,5 % des femmes aux activités limitées prenaient des médicaments, comparativement à 18,0 % de celles qui n'en avaient pas (p < 0,001).

Les agressions sexuelles pendant la vie étaient beaucoup plus courantes chez les femmes qui indiquaient avoir des activités limitées dans les provinces de l'Atlantique (p < 0.05), en Ontario (p < 0.05), et en Colombie-Britannique (p < 0.01) que chez celles qui n'en avaient pas. On a constaté les écarts les plus importants en Colombie-Britannique : 25,2 % comparativement à 14,5 % des femmes aux activités non limitées (p < 0.01).

## État de parent (tableau II)

Dans cette analyse, on a comparé les répondantes qui vivaient avec un partenaire et des enfants de moins de 25 ans à celles qui étaient chef de famille monoparentale et avaient des enfants de moins de 25 ans au foyer (tableau II). Au Canada, les chefs de famille monoparentale étaient beaucoup plus susceptibles de signaler avoir été victimes d'un épisode de violence conjugale que les répondantes vivant avec un partenaire et des enfants (p < 0.001).

Les taux de violence non grave étaient très élevés chez les femmes chef de famille monoparentale qui avaient des enfants. Au Manitoba et en Saskatchewan, 67,7 % des répondantes qui étaient chef de famille monoparentale ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale physique non grave au cours des cinq années précédentes. Ce taux se compare à celui de 8,5 % dans le cas des répondantes vivant avec un partenaire et des enfants (p < 0.01). Les taux de violence grave étaient aussi très élevés dans le cas des répondantes qui étaient chef de famille monoparentale. Au Manitoba et en Saskatchewan, par exemple, 50,5 % de ces répondantes ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale grave au cours des cinq années précédentes.

On a aussi constaté que la violence psychologique était prévalente chez les parents vivant seuls. En Alberta, par exemple, 73,8 % des répondantes qui étaient mères et vivaient seules ont déclaré avoir été victimes de violence psychologique ou financière comparativement à 20,8 % de celles qui vivaient avec un partenaire et des enfants (p < 0.001).

Les taux de toute violence conjugale chez les mères vivant seules ont varié de 59,4 % au Québec à 84,6 % au Manitoba et en Saskatchewan. Au Canada, les victimes de violence qui étaient des mères vivant seules étaient autant susceptibles de prendre des médicaments que les répondantes qui vivaient avec un partenaire (p > 0.05).

Au Canada, les répondantes qui étaient des mères vivant seules présentaient aussi un taux plus élevé d'agression sexuelle pendant leur vie, qui était environ deux fois plus élevé que celui des femmes vivant avec un partenaire et des enfants (p < 0.001).

## Présence ou absence d'un partenaire au foyer (tableau 12)

Dans cette analyse, on a comparé le taux de violence chez les répondantes qui n'avaient pas de partenaire au foyer à celui des femmes qui avaient un mari au foyer, ainsi qu'à celui des femmes qui avaient un conjoint de fait. Les ménages constitués de partenaires du même sexe étaient trop peu nombreux pour permettre une analyse.

Les femmes qui ne vivaient pas avec un partenaire ont déclaré des taux plus élevés de violence causée par un partenaire intime que celles qui vivaient avec un conjoint de fait ou marié. Au Québec, par exemple, le taux de violence physique non grave chez les répondantes s'établissait à 23,7 % dans le cas des femmes qui n'avaient pas de partenaires vivant au foyer, comparativement à 11,4 % dans le cas de celles qui avaient un conjoint de fait (p < 0,001) et 2,0 % dans le cas de celles qui étaient mariées (p < 0,001). On a constaté des tendances semblables pour tous les types de violence physique analysés.

Les taux de toute violence causée par le partenaire étaient très élevés chez les femmes vivant sans partenaire. En Alberta, par exemple, 63,0 % des répondantes ont déclaré avoir été victimes d'une violence quelconque causée par le partenaire intime, comparativement à 43,1 % des femmes vivant dans une union de fait (p < 0.05) et 16,2 % des femmes mariées (p < 0.001).

Au Canada, les femmes sans partenaire qui étaient victimes de violence étaient beaucoup plus susceptibles de prendre des médicaments que celles qui étaient mariées (p < 0.01). On n'a constaté aucune différence significative au niveau de la consommation de médicaments entre les femmes sans partenaire et celles qui vivaient dans une union de fait (p > 0.05).

Les femmes vivant avec un conjoint de fait ont signalé des taux plus élevés d'agression sexuelle pendant leur vie que les femmes vivant sans partenaire ou les femmes mariées. En Ontario, par exemple, 18,9 % des répondantes qui avaient un conjoint de fait ont déclaré des taux d'agression sexuelle pendant leur vie, comparativement à 11,0 % des femmes vivant sans partenaire (p < 0,05) et à 8,5 % des femmes mariées (p < 0,01).

## Nombre d'enfants dans le ménage (tableau 13)

Le taux de violence conjugale n'était pas statistiquement différent chez les répondantes vivant dans un ménage comptant un enfant par rapport à celles qui vivaient avec deux enfants ou plus. On a constaté ces tendances entre toutes les provinces et les régions. Les victimes de violence vivant dans un ménage sans jeunes enfants étaient tout aussi susceptibles de déclarer qu'elles prenaient des médicaments que celles qui avaient de jeunes enfants (un enfant, p > 0.05; deux enfants ou plus, p > 0.05).

Au Canada, le taux déclaré d'agression sexuelle pendant leur vie étaient beaucoup moins élevé chez les répondantes ne vivant pas avec de jeunes enfants que chez celles qui vivaient avec des enfants (un enfant p < 0.01; deux enfants ou plus, p < 0.01).



## Niveau d'études (tableau 14)

L'analyse du niveau d'instruction des répondantes et du taux de violence causée par le partenaire n'a pas dégagé de tendances uniformes. Le taux de toute violence conjugale (physique, sexuelle, psychologique ou financière) chez toutes les répondantes s'est établi à 23,0 % dans le cas des femmes qui n'avaient pas fait d'études ou qui avaient fait des études élémentaires ou secondaires, à 22,6 % chez celles qui avaient un diplôme d'études secondaires et à 19,6 % chez celles qui avaient fait les études collégiales ou universitaires. Les femmes peu instruites qui étaient victimes de violence étaient beaucoup plus susceptibles de prendre des médicaments contre l'anxiété, la dépression ou les troubles du sommeil que les femmes qui avaient fait des études secondaires (p < 0,05), collégiales ou universitaires (p < 0,05).

Les répondantes peu instruites étaient moins susceptibles de déclarer avoir été victimes d'agression sexuelle pendant toute leur vie que celles qui avaient fait des études plus poussées. Dans l'ensemble du Canada, par exemple, 8,9 % des femmes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires ont déclaré avoir été victimes d'agression sexuelle pendant leur vie comparativement à 12,2 % des femmes qui avaient un diplôme d'études secondaires (p < 0.01) et à 13,0 % des répondantes qui avaient fait des études collégiales ou universitaires (p < 0.001).

## Revenu du ménage (tableau 15)

Les répondantes vivant dans un ménage à faible revenu étaient plus susceptibles de signaler tous les types de violence conjugale et l'on a constaté ces tendances dans toutes les provinces et les régions (tableau 14). En Ontario, par exemple, 9,9 % des répondantes de ménages dont le revenu n'atteignait pas 30 000 \$ ont déclaré avoir été victimes de violence physique grave comparativement à 4,7 % des femmes de ménages dont le revenu se situe entre 30 000 \$ et 49 999 \$ (p < 0.05) et à 2,8 % de celles des ménages qui gagnent 50 000 \$ ou plus (p < 0.01).

Des femmes de tous les groupes de revenu ont déclaré avoir été victimes de violence psychologique, mais les taux de violence psychologique déclarée étaient les plus élevés chez les répondantes de ménages à faible revenu. En Alberta, parmi les ménages aux revenus les plus faibles, 40,8 % des répondantes ont signalé avoir été victimes de violence psychologique ou financière, comparativement à 26,2 % dans le cas des ménages gagnant entre 30 000 \$ et 49 999 \$ (p < 0.05) et à 18,1 % dans celui des ménages gagnant 50 000 \$ ou plus (p < 0.001).

Les répondantes de ménages à faible revenu qui ont signalé avoir été victimes de violence conjugale étaient aussi plus susceptibles de prendre des médicaments contre l'anxiété, la dépression ou les troubles du sommeil, tendance que l'on a constatée dans toutes les provinces et les régions. Au Canada, presque le tiers (31,4 %) des femmes vivant dans un ménage gagnant moins de 30 000 \$ ont déclaré prendre des médicaments comparativement à 20,3 % des femmes dont le ménage gagne de 30 000 \$ à 49 999 \$ (p < 0,01) et à 18,9 % de celles dont le ménage gagne 50 000 \$ ou plus (p < 0,001).

Même si les niveaux de la violence conjugale différaient entre les groupes de revenu, le taux d'agression sexuelle pendant toute la vie n'était pas différent sur le plan statistique de celui des femmes dans toutes les catégories de revenu du ménage. Au Manitoba et en Saskatchewan, par exemple, le taux d'agression sexuelle pendant toute la vie s'établissait à 11,9 % chez les femmes dont le ménage gagnait moins de 30 000 \$, à 10,5 % chez celles dont le ménage gagnait de 30 000 à 49 999 \$ et à 12,7 % chez celles dont le ménage gagnait 50 000 \$ ou plus.

## **Discussion**

L'ESG de 1999 comporte certaines limites. Tout d'abord, la plupart des questions portent avant tout sur la violence conjugale. Deuxièmement, la plupart des questions portent sur un créneau de 12 mois ou de cinq ans et non sur la violence pendant toute la vie ou subie pendant l'enfance. Troisièmement, l'enquête de 1999 ne comporte aucune question sur la violence au cours de la grossesse. Elle n'inclut pas non plus les femmes vivant dans des situations vulnérables qui ont pu être victimes de violence, comme les sansabri ou les femmes institutionnalisées.

## Résultats principaux

En général, les taux de violence ne présentaient pas de différence marquée entre les provinces et les régions. Les taux étaient un peu plus élevés en Alberta et en Colombie-Britannique et un peu plus faibles en Ontario que les taux déclarés dans l'ensemble du Canada. L'occurrence de la violence (grave et non grave) était toutefois élevée dans toutes les régions et les provinces.

Neuf pour cent des femmes du Canada ont signalé avoir été victimes d'au moins un épisode de violence causée par un partenaire actuel ou antérieur au cours des cinq années précédentes. Pondéré en fonction de la population générale des femmes du Canada, ce pourcentage signifie que 673 000 femmes du Canada ont été victimes d'au moins un incident de violence non grave, 379 000 ont été victimes de violence grave, 1,5 million ont été victimes de violence psychologique ou financière et 1,4 million de femmes ont été victimes d'une agression sexuelle pendant leur vie.

On a constaté que la violence grave était moins fréquente que la violence non grave. Néanmoins, environ 4,8 % des femmes ont déclaré avoir été frappées, avoir reçu des coups de pied, avoir été battues, étranglées, menacées d'un couteau ou d'une arme à feu, ou forcées de se livrer à une activité sexuelle non désirée par un partenaire actuel ou antérieur. Quelque I I,6 % des femmes ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle commise par quelqu'un d'autre qu'un partenaire (ce qui pourrait inclure des membres de la famille, d'autres personnes ou des étrangers).

L'ESG a révélé que les femmes les plus jeunes connaissaient le taux le plus élevé de violence. Nos données canadiennes n'incluaient pas suffisamment de sujets de 15 à 19 ans qui avaient un partenaire. Chez les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, le taux de toute violence conjugale s'établissait à 42,4 %. Il y a une explication possible : les jeunes femmes ont tendance à fréquenter des hommes jeunes, groupe où le taux de violence est le plus élevé.

Au cours de l'enquête, les femmes nées à l'étranger ont déclaré des taux moins élevés de violence conjugale et des taux plus faibles d'agression sexuelle pendant toute leur vie. Il y avait en général peu de différences au niveau des taux de violence conjugale entre les femmes membres d'une minorité visible et les autres. L'agression sexuelle pendant la vie était toutefois moins courante chez les femmes qui ont déclaré appartenir à une minorité visible. Pour beaucoup de régions du pays, le nombre de répondantes qui se déclaraient membres d'une minorité visible était limité et c'est pourquoi on n'a pu faire rapport des taux de violence. Parmi celles qui se sont dites membres d'une minorité visible ou qui sont nées à l'étranger, le nombre des répondantes qui provenaient d'un pays ou d'une région du monde en particulier était trop restreint pour qu'on puisse procéder à une sous-analyse du groupe en question. On n'a pu déterminer non plus quelles répondantes étaient réfugiées et lesquelles étaient immigrantes. Les immigrantes peuvent avoir un vécu de la violence différent de celui des réfugiées. Selon la culture d'où proviennent ces femmes, leur vécu de la violence peut différer de celui des femmes nées au Canada. Il se peut que certaines de ces femmes ne considèrent pas que certains actes sont « violents ». Il se peut aussi que ces femmes hésitent davantage à reconnaître ou à signaler la violence.

Les taux de violence étaient plus élevés chez les femmes autochtones que chez les non-Autochtones. L'envergure limitée de l'échantillon ne nous permet pas d'analyser les taux de violence chez les femmes autochtones des provinces de l'Est. Comme on ne fournit pas de données sur les Territoires du Nord-Ouest, il n'y avait pas d'information sur les femmes vivant dans le nord du Canada.



On n'a constaté aucune différence entre les femmes vivant en milieu urbain par rapport à celles qui vivent en région rurale quant au taux de violence conjugale ou d'agression sexuelle pendant toute leur vie.

Dans l'ESG de 1999, on a posé aux répondants des questions sur les « activités limitées » plutôt que sur l'incapacité en soi. On reconnaît que les femmes handicapées constituent un groupe à risque élevé de violence physique et sexuelle[62,63]. Les résultats tirés de la présente analyse (dans le cas de certaines des provinces) appuient d'autres études qui montrent que la violence est plus répandue chez les personnes aux activités limitées. Ces femmes présentaient en outre des taux élevés d'agression sexuelle pendant leur vie.

Cette étude a révélé que les taux de violence causée par un partenaire courant ou antérieur aux femmes qui étaient chef de famille monoparentale et qui avaient des enfants de moins 25 ans étaient parmi les plus élevés. On n'a pu déterminer si la violence était une cause de la séparation, mais étant donné le taux élevé de violence chez les mères qui sont chef de famille monoparentale et qui ont déclaré avoir été victimes de violence causée par un ancien conjoint, nous pouvons déduire que la violence peut avoir été au nombre des causes de la séparation ou du divorce. Les résultats selon lesquels les femmes qui avaient un ex-partenaire ont déclaré les taux les plus élevés de violence causée par un partenaire intime comparativement aux femmes qui vivaient avec un conjoint de fait ou étaient mariées appuient cette affirmation.

La présence d'enfants semblait aussi constituer un facteur dans les ménages où régnait la violence. Les taux de violence étaient plus élevés dans les ménages où il y avait de jeunes enfants que dans ceux où il n'y en avait pas. Il se peut que la présence des enfants contribue au stress dans le ménage, ce qui peut en retour attiser la violence causée par un partenaire intime.

Le niveau d'instruction des femmes n'a pas semblé constituer un facteur dans le vécu de la violence, ce qui indique que les femmes peuvent être victimes de violence peu importe leur niveau d'instruction. En guise de comparaison, les répondantes vivant dans des ménages à faible revenu étaient plus exposées à la violence conjugale, mais non aux agressions sexuelles (qui ne présentaient pas beaucoup de différences entre les catégories de revenu).

## **Conclusions**

Même si une recherche plus poussée sur la violence envers les femmes s'impose, on a besoin particulièrement de plus de renseignements sur la prévalence de la violence chez les femmes autochtones, les immigrantes et les réfugiées provenant de populations différentes, les femmes handicapées et les femmes lesbiennes, ainsi que sur la violence au cours de la grossesse.

La violence envers les femmes (agression physique et sexuelle) est courante. L'ESG de 1999 a révélé que les personnes les plus à risque sont les femmes jeunes (âgées de 15 à 24 ans), les femmes autochtones, celles dont les activités sont limitées, les femmes qui sont chef de famille monoparentale comptant des enfants de moins 25 ans, celles qui ont un ancien partenaire et celles qui vivent dans un ménage à faible revenu.

La violence envers les femmes est une question de santé et de soins de santé. Les femmes exposées à la violence, que ce soit pendant l'enfance ou à l'âge adulte, sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé physique et mentale et de recourir davantage aux services de santé. Les antécédents de violence contribuent considérablement à l'évolution défavorable de l'état de santé des intéressées et à leur utilisation des soins de santé. La violence fait grimper les coûts pour le système de santé.

## Élaboration de politiques et données requises

- On a besoin d'autres enquêtes représentatives afin de définir les groupes à risque élevé et de déterminer la prévalence de la violence dans ces groupes. Il est crucial que des enquêtes représentatives comprennent des questions qui nous permettront de déterminer le lien direct entre la violence, ses effets sur la santé et l'utilisation des services de santé chez ces femmes. Il faut aussi donner suite aux enquêtes sur la victimisation et la violence par des questions sur la santé (et non seulement sur les traumatismes).
- Une recherche plus poussée et élargie s'imposera pour définir le rôle du système de santé dans la prévention, la prise en charge et la réadaptation associées à la violence. Des recommandations à venir sur les programmes ou les politiques devront reposer sur des données empiriques valides, fiables et complètes.
- On a suggéré que les dispensateurs de soins de santé se chargent de dépister la violence envers les femmes, ce qui se fait dans certains niveaux de compétence. Il y a toutefois peu de données empiriques qui appuient cette démarche. La recherche pourrait certainement porter sur l'évaluation des programmes de dépistage de la violence.
- Il serait très utile de coordonner à l'échelon national les études sur la violence et les programmes de lutte contre la violence afin d'éviter le double emploi de ressources rares. La diffusion des programmes fructueux (fondés sur des données probantes) à d'autres secteurs de compétence aiderait à réduire le double emploi et permettrait de consacrer des ressources directement à la mise en œuvre des programmes et à la recherche.
- Il faut pousser la recherche pour déterminer si le dépistage de la violence et le traitement réduiraient l'utilisation des services de santé et amélioraient les résultats cliniques. Il faut en savoir beaucoup plus au sujet des effets de la violence sur la santé, de ses coûts pour le système de santé et du rôle du système de santé dans la lutte contre la violence.



## Références

- 1. Statistics Canada. Violence against women. The Daily, November 18, 1993.
- 2. Statistics Canada. *Family violence in Canada: a statistical profile*. Ottawa, 2000. Catalogue no. 85-224-XPE.
- 3. Randall M, Haskell L. Sexual violence in women's lives: findings from the Women's Safety Project, a community-based survey. *Violence against Women* 1995;6-31.
- 4. MacMillan HL, Fleming JE, Trocme N, Boyle MH et al. Prevalence of child physical and sexual abuse in the community: results from the Ontario Health Supplement. JAMA 1997;278:131-5.
- 5. Kennedy LW, Dutton DG. The incidence of wife assault in Alberta. *Canadian Journal of Behavioural Science* 1989;21:40-54.
- 6. Young TK, Katz A. Survivors of sexual abuse: clinical, lifestyle and reproductive consequences. *Can Med Assoc J* 1998;159:329-34.
- 7. Stein MB, Walker JSR, Hazen AL, Forde DR. Full and partial posttraumatic stress disorder: findings from a community survey. *Am J Psychiatry* 1997;154:1114-9.
- 8. Muhajarine N, D'Arcy C. Physical abuse during pregnancy: prevalence and risk factors. *Can Med Assoc J* 1999;160:1007-11.
- 9. Stewart DE, Cecutti A. Physical abuse in pregnancy. Can Med Assoc | 1993;149:1257-63.
- 10. Cohen MM, Schei B, Ansara D, Gallop R, Stuckless N, Stewart DE. A history of personal violence and postpartum depression: Is there a link? *Arch Women's Mental Health* 2002;4:83-92.
- 11. Mazza D, Dennerstein L, Garamszegi CV, Dudley EC. The physical, sexual and emotional violence history of middle-aged women: a community-based prevalence study. *Med J Aust* 2001:175:199-201.
- 12. Australia's Women's Safety Survey, 1996.
- 13. Helweg-Larsen K, Sorensen HC. What do we know about the extent of violence against women in Denmark? *Ugeskrift for Laeger* 2000;162:1862-6.
- 14. Spak L, Spak F, Allebeck P. Sexual abuse and alcoholism in a female population. *Addiction* 1998;93:1365-73.
- 15. Krantz G. Ostegren PO. The association between violence victimisation and common symptoms in Swedish women. *J Epidemiol Community Health* 2000;54:815-21.
- 16. Risberg G. Lundgren E, Westman G. Prevalence of sexualised violence among women. A population-based study in a primary healthcare district. *Scand | Public Health* 1999;27:247-53.
- 17. Mirrlees-Black C, Byron C. Domestic violence: findings from the BCS Self-Completion Questionnaire. Home Office Research Study No. 192. London: Home Office, 1966.
- 18. Painter K, Farrington DP. Marital violence in Great Britain and its relationship to marital and non-marital rape. *Int Rev Victimology* 1998;5:257-76.
- Weinbaum Z, Stratton TI, Chavez G, Motylewski-Link C, Barrera N, Courtney JG. Female victims of intimate partner physical domestic violence (IPP-DV), California, 1998. Am J Prev Med 2001;21:313-9.
- 20. Martin SL, Mackie L, Kupper LL, Buescher PA, Moracco KE. Physical abuse of women before, during and after pregnancy. JAMA 2001;285:1581-4.

- 21. Vogeltanz ND, Wilsnack SC, Harris TR, Wilsnack RW et al. Prevalence and risk factors for childhood sexual abuse in women: national survey findings. *Child Abuse & Neglect* 1999;23:579-92.
- 22. Dietz PM, Rochat RR, Thompson BL et al. Differences in the risk of homicide and other fatal injuries between postpartum women and other women of childbearing age: implications for prevention. *Am | Public Health* 1998;88:641-3.
- 23. Gazamarian JA, Lazorick S, Spitz AM et al. Prevalence of violence against pregnant women. *JAMA* 1996;275:1915-20.
- 24. Bureau of Justice Statistics (U.S.), 2000. URL: www.ojp.usdoj.gov/bjs/.
- 25. Bageley C, Bolitho F, Bertrand L. Mental health profiles, suicidal behaviour and community sexual assault in 2112 Canadian adolescents. *Crisis* 1995;16:126-31.
- 26. Centre for Addiction and Mental Health. Canadian Campus Survey. Toronto: CAMH, 1998.
- 27. Ballon BC, Courbasson C M, Smith PD. Physical and sexual abuse issues among youths with substance use problems. *Can J Psychiatry* 2001;46:617-21.
- 28. Halpern CT, Oslak SG, Young ML, Martin SL, Kupper LL. Partner violence among adolescents in opposite-sex romantic relationships: findings from the National Longitudinal study of Adolescent Health. *Am J Public Health* 2001;91:1679-85.
- 29. Silverman JG, Raj A, Mucci LA, Hathaway, JE. Dating violence against adolescent girls and associated substance use, unhealthy weight control, sexual risk behaviour, pregnancy and suicidality. JAMA 2001;286:572-9.
- 30. Nansel TR, Overpeck M, Pilla RS et al. Bullying behaviors among US youth: prevalence and association with psychosocial adjustment. [AMA 2001;285:2094-100.
- 31. Heise LL. Gender-based violence and women's reproductive health. *Int J Gynaecol Obstet* 1994;46:221-9.
- 32. Plichta SB, Abraham C. Violence and gynecologic health in women < 50 years old. *Am J Obstet Gynecol* 1996;174:903-7.
- 33. Linton SJ, Larden M, Gillow A. Sexual abuse and chronic musculoskeletal pain: prevalence and psychological factors. *Clin J Pain* 1996;12:215-21.
- 34. Leserman J, Drossman DA, Li Z et al. Sexual and physical abuse history in gastroenterology practice: how types of abuse impact health status. *Psychosom Med* 1996;58:4-15.
- 35. Anda RF, Croft JB, Felitti VJ, Nordenberg D et al. Adverse childhood experiences and smoking during adolescence and adulthood. JAMA 1999;282:1652-8.
- 36. Sadler AG, Booth BM, Nielson D, Doebbeling BN. Health-related consequences of physical and sexual violence: women in the military. *Obstet Gynecol* 2000:96:473-80.
- 37. McCauley J, Kern DE, Kolodner K, Derogatis LR et al. Relation of low-severity violence to women's health. J Gen Intern Med 1998;13:687-91.
- 38. Horon IL, Cheng D. Enhanced surveillance for pregnancy-associated mortality—Maryland, 1993-1998. JAMA 2001;285:1455-9.
- 39. Amaro H, Fried LE, Cabral H, Zuckerman B. Violence during pregnancy and substance abuse. *Am J Public Health* 1990;80:575-9.



- 40. Martin SL, English KT, Clark KA et al. Violence and substance use among North Carolina pregnant women. *Am J Public Health* 1996;86:991-8.
- 41. Hillard PJA. Physical abuse in pregnancy. Obstet Gynecol 1985;66:185-90.
- 42. Dietz PM, Gazamarian JA, Goodwin MM et al. Delayed entry into prenatal care: effect of physical violence. *Obstet Gynecol* 1997;90:221-4.
- 43. McFarlane J, Parker B, Soeken K. Bullock L. Assessing for abuse during pregnancy: severity and frequency of injuries and associated entry into prenatal care. JAMA 1992;267:3176-8.
- 44. Webster J, Chandler J, Battistutta D. Pregnancy outcomes and health care use: effects of abuse. *Am J Obstet Gynecol* 1996;174:760-7.
- 45. Berenson AB, Wiemann CM, McCombs S. Exposure to violence and associated health risk behaviors among adolescent girls. *Arch Pediatr Adolesc Med* 2001;155:1238-42.
- 46. Murphy CC, Schei B, Myhr TL, DuMont J. Abuse: a risk factor for low birth weight? A systematic review and meta-analysis. *Can Med Assoc J* 2001;164:1567-72.
- 47. Goodwin MM, Gazmararian JA, Johnson CH, Gilbert BC et al. Pregnancy intendedness and physical abuse around the time of pregnancy. *Maternal and Child Health Journal* 2000;4:85-92.
- 48. Mullen PE, Romans-Clarkson SE, Walton VA, Herbison GP. Impact of sexual and physical abuse on women's mental health. *Lancet* 1988:841-5.
- 49. Moeller TP, Bachmann GA. The combined effects of physical, sexual, and emotional abuse during childhood: long-term consequences for women. *Child Abuse Negl* 1993;17:623-40.
- 50. Cheasty M, Clare AW, Collins C. Relation between sexual abuse in childhood and adult depression: case-control study. *BMJ* 1998;316:198-201.
- 51. Molnar BE, Buka SL, Kessler RC. Child sexual abuse and subsequent psychopathology: results from the National Comorbidity Survey. *Am J Public Health* 2001;91:753-60.
- 52. Wilsnack SC, Vogeltanz ND, Klassen AD, Harris TR. Childhood sexual abuse and women's substance abuse: national survey findings. *J Stud Alcohol* 1997;58:264-71.
- 53. Davidson JRT, Hughes DC, George LK, Blazer DG. The association of sexual assault and attempted suicide within the community. *Arch Gen Psychiatry* 1996;53:550-5.
- 54. Statham DJ, Heath AC, Madden PAF, Bucholz KK et al. Suicidal behaviour: an epidemiological and genetic study. *Psychol Med* 1998;28:839-55.
- 55. Straus MA. Measuring intrafamily conflict and violence: the Conflict Tactics Scales. *Journal of Marriage and the Family* 1989;41:75-88.
- 56. Coker AL, Remsburg MR, McKeown RE. Intimate partner violence in a managed care setting. Am | Epidemiol 1998;147:S39 (abstract).
- 57. Dearwater SR, Coben JH, Campbell JC et al. Prevalence of intimate partner abuse in women treated at community emergency departments. *JAMA* 1998;280:433-8.
- 58. Wagner PJ, Mongan PF. Validating the concept of abuse: women's perceptions of defining behaviors and the effects of emotional abuse on health indicators. *Arch Fam Med* 1998;7:25-8.
- 59. Kernic MA, Wolf ME, Holt VL. Rates and relative risk of hospital admission among women in violent intimate partner relationships. *Am J Public Health* 2000;90:1416-20.

- 60. Greaves L, Hankivsky O, Kingston-Riechers J. Selected estimates of the costs of violence against women. London: Centre for Research on Violence Against Women and Children, 1995.
- 61. Day T. The health related costs of violence against women in Canada: the tip of the iceberg. London: Centre for Research on Violence Against Women and Children, 1995.
- 62. Young ME, Nosek MA, Howland C, Chanpong G, Rintala DH. Prevalence of abuse of women with physical disabilities. *Arch Phys Med Rehabil* 1997;78(Suppl 5):S34-S38.
- 63. Sobey D. Faces of violence against women with developmental disabilities. In: Abramson W, Emanuel E, Gaylord V, Hayden M (eds). *Impact (feature issue on violence against women with developmental or other disabilities)* 2000:13(3):2-3.



Tableau I : Prévalence de la violence envers les femmes, au Canada

Lieu Canadien	Source	Échantillon	Taux
Canada	Enquête VFF, Statistique Canada 1993 [1]	Échantillon aléatoire de 12 300 femmes âgées de 18 ans et plus	10 % victimes de violence au cours des 12 derniers mois 51 % victimes d'agression physique/sexuelle depuis l'âge de 16 ans 29 % des femmes déjà mariées victimes d'agression commise par un partenaire courant ou ex-partenaire
Toronto	Randall et Haskell 1995 [3]	Échantillon aléatoire de 420 femmes vivant à Toronto, âgées de 18 à 64 ans	9,3 % ont déclaré au moins un épisode parmi les suivants : violence sexuelle pendant l'enfance, violence sexuelle et physique à l'âge adulte dans le contexte d'une relation d'intimité.
Ontario	MacMillan et al 1997 [4]	Supplément sur la santé mentale de l'Enquête sur la santé de l'Ontario en 1990, 9 953 personnes âgées de 15 ans et plus	15,9 % des femmes ont déclaré avoir été victimes d'agression sexuelle ou physique grave pendant l'enfance.
Alberta	Kennedy et Dutton 1989 [5]	Enquête provinciale auprès des 18 ans et plus, I 045 personnes	I 1,2 % signalent avoir été victimes de « violence faite aux femmes ».
Winnipeg	Young et Katz 1998 [6]	843 femmes qui se sont présentées à une clinique de santé du centre-ville (44 % Autochtones)	36,5 % ont déclaré avoir été victimes de violence et surtout de violence sexuelle pendant l'enfance.
Winnipeg	Stein et al 1997 [7]	Enquête téléphonique à composition aléatoire menée auprès de 524 femmes en 1994.	15,5 % ont été victimes de viol 19,2 % ont été victimes d'attentat à la pudeur avant l'âge de 18 ans. 21,0 % ont été victimes d'agression physique.
Saskatoon	Muhajarine et D'Arcy 1999 [8]	543 femmes qui se sont présentées à des services prénataux publics	8,5 % ont déclaré avoir été victimes d'agression physique pendant la grossesse.
Toronto	Stewart et Cecutti 1993 [9]	548 femmes se sont présentées à des cliniques prénatales et à des cabinets de médecins	6,6 % ont déclaré avoir été victimes d'agression physique pendant la grossesse.
Toronto	Cohen et al, 2002 [10]	200 femmes recrutées après l'accouchement dans six hôpitaux	<ul> <li>6,5 % ont déclaré avoir été victimes de violence physique pendant l'enfance.</li> <li>6,5 % ont déclaré avoir été victimes de violence physique à l'âge adulte.</li> <li>13 % ont été victimes de violence sexuelle pendant l'enfance.</li> <li>14 % ont été victimes de violence sexuelle à l'âge adulte.</li> <li>30 % ont été victimes de violence psychologique à l'âge adulte.</li> </ul>

Tableau 2: Prévalence de la violence envers les femmes, dans les pays industrialisés

Lieu Étranger	Source	Échantillon	Taux
Australie	Mazza et al, 2001 [11]	362 femmes d'âge mûr participant au Women's Midlife Health Project de	5,5 % ont été victimes de violence physique grave causée par le partenaire au cours de l'année précédente.
		Melbourne	II,8 % ont été victimes d'un viol ou d'une tentative de viol.
			8,9 % ont été victimes de violence physique pendant l'enfance.
			42,3 % ont été victimes de violence sexuelle sans contact pendant l'enfance.
			35,7 % ont été victimes de violence sexuelle avec contact pendant l'enfance.
Australie	Australie Enquête sur la sécurité des femmes 1996	6 300 femmes âgées de 18 ans et plus	7,1 % des femmes de l'Australie âgées de 18 ans et plus ont été victimes de violence physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédents.
	[12]		23 % des femmes mariées ou vivant dans une relation ont été victimes de violence causée par un partenaire à un moment donné.
			42 % des femmes qui ont été victimes de violence causée par un ex-partenaire étaient enceintes à ce moment-là, 20 % ont été victimes de violence pour la première fois au cours d'une grossesse.
			Les femmes de 18 à 24 ans constituent le groupe de femmes le plus à risque de violence.
			Les femmes les plus à risque de violence à la maison :
			55 % de la violence sexuelle s'est produite à la maison;
			35 % de la violence physique s'est produite à la maison et a été causée par un homme autre qu'un partenaire.
Danemark	Helweg-Larson et Sorenson 2000 [13]	Diverses enquêtes auprès des femmes du Danemark	0,2 % des femmes exposées à la violence conjugale au cours des 12 mois précédents; mères célibataires 3,4 %.
			3 % des femmes ont été victimes de viol.
			7 % chez les 15 à 24 ans.
Suède	Spak et al 1998 [14]	316 femmes, Goteborg, 25 à 65 ans	13,9 % ont déclaré avoir été victimes de violence sexuelle pendant leur vie.
			9,8 % ont déclaré avoir été victimes de violence sexuelle pendant l'enfance.
Suède	Krantz et Ostegren 2000	397 femmes de 40 à 50 ans en milieu rural	32,2 % ont été victimes de violence sexuelle ou physique pendant l'enfance.
	[15]		15,6 % ont été victimes de violence à l'âge adulte.



Lieu Étranger	Source	Échantillon	Taux
Suède	Risberg et al 1999 [16]	251 femmes d'un district de soins primaires	14 % ont déclaré avoir été victimes de « violence »; 7,5 % violence sexuelle à l'âge adulte, 7,0 % de violence sexuelle pendant l'enfance.
Royaume-Uni	Mirrlees-Black et Byron 1996 [17]	Enquête sur le crime en Grande-Bretagne personnes âgées de 16 à 59 ans, n = 10 844	23 % des femmes ont été victimes d'agression physique causée par un partenaire courant ou un ex-partenaire.
Royaume-Uni	Painter et Farrington	Enquête nationale auprès de I 007 femmes	28 % ont été frappées par leur mari.
	1998 [18]	1 007 lemmes	22 % ont été violées à l'intérieur ou en dehors du mariage.
États-Unis, Californie	Weinbaum et al 2001 [19]	Échantillon téléphonique aléatoire de 4 006 femmes âgées de 18 ans et plus	6 % ont déclaré avoir été victimes de violence sexuelle causée par un partenaire intime ( <i>Conflict</i> <i>Tactics Scale</i> ) au cours de l'année précédente.
États-Unis, Caroline du	Martin et al 2001 [20]	2 648 femmes inscrites au Système de surveillance et	Prévalence de 6,9 % de violence physique avant la grossesse.
Nord		d'évaluation du risque de grossesse en Caroline du Nord 1997-1998	6,1 % ont été victimes de violence physique pendant la grossesse.
			3,2 % ont été victimes de violence dans les trois mois suivant l'accouchement.
États-Unis	Vogeltanz et al 1 999 [21]	Échantillon national de femmes âgées de 18 ans et plus	Violence sexuelle pendant l'enfance : 15 à 26 %
États-Unis	Dietz et al 1998 [22]		50 % des morts après l'accouchement ont été des homicides.
Pays industrialisés	Gazamarian et al 1996 [23]	Revue de 13 études réalisées de 1963 à 1995 sur la prévalence de la violence faite aux femmes enceintes	Le taux de violence pendant la grossesse a varié de 0,9 à 20,1 %; dans la majorité des études, les taux variaient de 3,9 % à 8,3 %.
États-Unis	Bureau de la statistique judiciaire 2000 [24]	Enquête nationale sur les victimes du crime 1999-2000	Taux de viols/d'agressions sexuelles pour les femmes : 3,0 victimes pour I 000 femmes âgées de I2 ans et plus.

Tableau 3 : Étude sur la violence et la victimisation chez les adolescents, au Canada et aux États-Unis

Groupe visé par l'enquête	Activité visées par l'enquête	Filles, pourcentage	Garçons, pourcentage	Référence
Alberta : Enquête auprès de 2 I I 2 adolescents de l'Alberta	Agression ou contact sexuel	Filles : 23,6 %	Garçons : 10,0 %	Bageley et al 1995 [25]
Canada : enquête auprès de 7 800 étudiants du premier cycle à l 6 universités	Agression sexuelle au cours des 12 mois précédents Agression physique au cours des 12 mois précédents	Femmes : 5,7 % Femmes : 4,5%	Hommes : 2,2 % Hommes : 6,7 %	Centre de toxicomanie et de santé mentale, 1998 [26]
Canada : Toronto, étude clinique	Prévalence de la violence physique ou sexuelle chez les adolescents suivant des traitements contre une toxicomanie : n = 287	Filles: 50 % victimes de violence sexuelle Filles: 50,5 % victimes de violence physique	Garçons: 10,4 % victimes de violence sexuelle Garçons: 26,0 % victimes de violence physique	Ballon et al 2001 [27]
États-Unis : Étude longitudinale nationale sur la santé des adolescents, n = 7 493 élèves de la 7° à la 12° année	Victimisation physique Victimisation psychologique	Filles: 12 % Filles: 29 %	Garçons: 12 % Garçons: 28 %	Halpern et al 2001 [28]
Massachusetts: Enquête sur les comportements à risque des jeunes 1999; 9-12° années, 2 186 filles	Violence physique causée par le partenaire au cours d'une fréquentation.  Violence sexuelle causée par le partenaire au cours d'une fréquentation.  Violence physique et sexuelle	Filles: 8,9 % Filles: 3,8 % Filles: 5,3 % 18,0 % des élèves de sexe féminin du secondaire ont déjà été victimes de violence physique ou sexuelle	-	Silverman et al 2001 [29]
États-Unis : Comportement sanitaire des enfants d'âge scolaire, 6° à 10° année; n = 15 686 élèves	Ont déclaré avoir été intimidés Cibles de commentaires ou de gestes sexuels Dépréciés à cause de leur apparence ou de leur élocution	Filles: 36,2 % de l'échantillon Filles: 57,2 % des élèves intimidés Filles: 65,3 % des élèves dépréciés	Garçons: 46,7 % de l'échantillon Garçons: 47,3 % des élèves intimidés Garçons: 58,4 % des élèves dépréciés	Nansel et al 2001 [30]



Tableau 4 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
Taux de violence non grave (physique)	N <sup>bre</sup> (000)	48 000	159 000	210 000	54 000	90 000	112 000	673 000
Toute violence physique grave (y compris	% N <sup>bre</sup> (000s) %	7,4 32 000 5,0	7,7 81 000 3,9	7,3 123 000 4,3	9,9 38 000 7,0	11,5 48 000 6,2	10,9 57 000 5,6	8,4 379 000 4,8
Toute violence (grave	N <sup>bre</sup> (000s)	51 000	167 000	212 000	57 000	90 000	113 000	690 000
ou non grave) Violence psychologique	% N <sup>bre</sup> (000s) %	7,8 122 000 18,9	8,1 428 000 20,8	7,4 485 000 16,8	10,5 101 000 18,8	11,7 175 000 22,6	11,1 213 000 21,0	8,7 I 525 000 I9,3
Violence psychologique ou financière	N <sup>bre</sup> (000s)	125 000	433 000	491 000 17,1	103 000	181 000	218 000	1 552 000
Toute violence causée par le partenaire (physique, sexuelle, financière ou psychologique)	N <sup>bre</sup> (000s) %	131 000 20,2	461 000 22,3	541 000 18,8	21,0	194 000 25,0	236 000 23,3	1 675 000
Utilisation d'un médicament contre l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	N <sup>bre</sup> (000s) %	28 000 21,0	103 000 24,2	151 000 25,4	21 000	47 000 21,5	75 000 25,9	425 000 23,8
Agression sexuelle pendant la vie (non conjugale)	N <sup>bre</sup> (000s) %	99 000 10,3	331 000	450 000 10,0	84 000 10,2	166 000	240 000 16,3	I 370 000 II,6

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1999

Tableau 5 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon le lieu de naissance, au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
Taux de violence non grave (physique)	Nées à l'étranger Nées au Canada	 7,6	 7,8	5,9 <sup>†</sup> 7,7	 9,9	8,8 <sup>†</sup> 12,1	6,4 <sup>†</sup> 12,3	6,2 8,8
Toute violence physique grave (y compris sexuelle)	Nées à l'étranger Nées au Canada	 5,2	4,0	3,6 <sup>†</sup> 4,5	 7,2	 6,6	6,3	3,4 5,0
Toute violence (grave ou non grave)	Nées à l'étranger Nées au Canada	 8,1	 8,2	6, I 7,8	 10,4	8,9 <sup>†</sup> 12,2	6,4 <sup>†</sup> 12,4	6,3 9,1
Violence psychologique	Nées à l'étranger Nées au Canada	 19,2	20,8 <sup>†</sup> 20,7	15,4 17,3	 18,9	23,0 22,5	15,6 22,7	16,6 19,8
Violence psychologique ou financière	Nées à l'étranger Nées au Canada	19,8	21,6 <sup>†</sup> 20,9	15,6 17,6	17,5 19,2	23,8	16,6 23,0	17,0 20,1
Toute violence causée par le partenaire (physique, sexuelle, financière ou psychologique)	Nées à l'étranger Nées au Canada	20,7	21,9 <sup>†</sup> 22,3	17,4 19,3	17,7 21,3	24,9 25,0	17,9 24,9	18,4
Utilisation d'un médicament contre l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	Nées à l'étranger Nées au Canada	21,3	 24,4	18,7 27,0	 16,8	 22,2	19,8 <sup>†</sup> 27,2	18,8 24,5
Agression sexuelle pendant la vie (non conjugale)	Nées à l'étranger Nées au Canada	10,3	8,4 <sup>†</sup> 11,6	5,0 12,3	10,9	6,6 <sup>†</sup> 16,7	8,9 <sup>†</sup> 19,2	6,3 13,0



Tableau 6: Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon le statut auto-déclaré de membre d'une minorité visible, au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
Taux de violence non	Membre d'une minorité visible			7,I <sup>†</sup>				7,9
grave (physique)	Non-membre d'une minorité visible	7,3	7,4	7,2	9,6	11,7	11,3	8,4
Toute violence	Membre d'une minorité visible			3,7 <sup>‡</sup>				4,0 <sup>†</sup>
physique grave (y compris sexuelle)	Non-membre d'une minorité visible	5,0	3,7	4,3	7,0	6,1	5,8	4,8
Toute violence (grave ou non grave)	Membre d'une minorité visible			7,2 <sup>†</sup>				7,9
	Non-membre d'une minorité visible	7,8	7,8	7,3	10,2	11,8	11,5	8,6
	Membre d'une minorité visible		39,5 <sup>†</sup>	14,5		31,7 <sup>†</sup>	13,8 <sup>†</sup>	18,5
Violence psychologique	Non-membre d'une minorité visible	18,8	20,0	17,1	18,8	22,0	21,8	19,2
Violence psychologique	Membre d'une minorité visible		39,5 <sup>†</sup>	15,0		33,8 <sup>†</sup>	15,9 <sup>†</sup>	19,6
ou financière	Non-membre d'une minorité visible	19,2	20,3	17,3	19,0	22,6	22,0	19,5
Toute violence causée par le partenaire	Membre d'une minorité visible		39,5 <sup>†</sup>	18,0		33,8 <sup>†</sup>	17,1†	21,6
(physique, sexuelle, financière ou psychologique)	Non-membre d'une minorité visible	20,1	21,6	18,8	20,9	24,4	23,8	21,0
Utilisation d'un médicament contre	Membre d'une minorité visible							18,7 <sup>†</sup>
l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	Non-membre d'une minorité visible	20,9	23,5	26,7	16,9	21,8	26,8	24,2
Agression sexuelle	Membre d'une minorité visible			4,7 <sup>†</sup>			5,1 <sup>†</sup>	5,7
pendant la vie (non conjugale)	Non-membre d'une minorité visible	10,4	11,3	11,0	10,4	15,8	18,4	12,3

-- Ce groupe compte moins de 15 femmes. † Le coefficient de variation est élevé (16,6 % à 33,3 %) ‡ Le coefficient de variation est très élevé (33,4 % et plus) **Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1999

Tableau 7 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon le statut autodéclaré d'Autochtone, au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
Taux de violence non grave (physique)	Autochtone Non-Autochtone	 7,0	 7,4	 7,1	35,0 8,0	 10,9	34,2 <sup>†</sup> 9,6	25,5 8,0
Toute violence physique grave (y compris sexuelle)	Autochtone Non-Autochtone	 4,7	3,9	 4,2	29,9 5,4	5,5	4,8	17,4 <sup>†</sup> 4,4
Toute violence (grave ou non grave)	Autochtone Non-Autochtone	 7,5	 7,9	 7,3	35,7 8,6	 11,1	34,2 <sup>†</sup> 9,8	25,6 8,2
Violence psychologique	Autochtone Non-Autochtone	18,1	20,7	16,6	50,5 16,6	50,2 <sup>†</sup> 21,7	35,7 <sup>†</sup> 20,2	38,0 18,7
Violence psychologique ou financière	Autochtone Non-Autochtone	18,6	20,9	16,8	50,5 16,9	56,6 <sup>†</sup> 22,2	35,7 <sup>†</sup> 20,7	38,9 19,1
Toute violence causée par le partenaire (physique, sexuelle, financière ou psychologique)	Autochtone Non-Autochtone	 19,5	 22,I	 18,6	57,2 18,5	56,6 <sup>†</sup> 24,0	42,1 <sup>†</sup> 22,2	42,5 20,6
Utilisation d'un médicament contre l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	Autochtone Non-Autochtone	 20,8	24,0	25,1	17,3	 22,4	 25,5	24,7 <sup>†</sup> 23,8
Agression sexuelle pendant la vie (non conjugale)	Autochtone Non-Autochtone	 10,1	    ,2	 9,9	16,8 9,7	 14,4	31,1 <sup>†</sup> 15,6	25,3 11,3



Tableau 8 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon le statut urbain ou rural, au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
Taux de violence non grave (physique)	Urbain Rural/ÎPÉ.	7,8 7,0	7,5 8,1 <sup>†</sup>	7,6 6,0 <sup>†</sup>	9,7 10,3	12,0 8,8 <sup>†</sup>	11,6 7,9 <sup>†</sup>	8,7 7,5
Toute violence physique grave (y compris sexuelle)	Urbain Rural/Î. P. É.	5,7 <sup>†</sup> 4,4 <sup>†</sup>	4,3 	4,4 3,8 <sup>†</sup>	6,2 8,4	6,3	6,1	5,0 4,1
Toute violence (grave ou non grave)	Urbain Rural/Î. P. É.	8,7 7,1	8, I 8, I <sup>†</sup>	7,7 6,0 <sup>†</sup>	10,3 10,8	12,2 9,0 <sup>†</sup>	11,7 8,5 <sup>†</sup>	9,0 7,7
Violence psychologique	Urbain Rural/Î. P. É.	19,5 18,4	21,2 19,3	17,2 15,1	17,9 20,5	23,3 19,3 <sup>†</sup>	21,5 18,9	19,7 18,0
Violence psychologique ou financière	Urbain Rural/Î. P. É.	19,9 18,9	21,4 19,5	17,5 15,1	18,4	24,0 19,6 <sup>†</sup>	22,1 18,9	20,0
Toute violence causée par le partenaire (physique, sexuelle, financière ou psychologique)	Urbain Rural/Î. P. É.	21,0 19,6	22,4 22,3	19,3 16,6	20,3 22,4	25,8 21,0 <sup>†</sup>	23,7 21,5	21,5
Utilisation d'un médicament contre l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	Urbain Rural/Î. P. É.	19,6 <sup>†</sup> 22,9 <sup>†</sup>	23,0 29,7 <sup>†</sup>	26,2 21,1 <sup>†</sup>	19,9 	22,5	23,6 37,8 <sup>†</sup>	23,8 24,0
Agression sexuelle pendant la vie (non conjugale)	Urbain Rural/Î. P. É.	12,5 8,1	11,5	10,0	10,6 9,5	14,9 15,0 <sup>†</sup>	16,1 17,3	11,8

Tableau 9 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon le groupe d'âge des répondantes, au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
	De 15 à 24 ans	27,2 <sup>†</sup>	20,9 <sup>†</sup>	20,3 <sup>†</sup>		22,5 <sup>†</sup>	35,7 <sup>†</sup>	24,1
Taux de violence non grave	De 25 à 34 ans	8,4 <sup>†</sup>	14,7	13,5	14,6	16,8	19,6	14,5
(physique)	De 35 à 44 ans	8,0 <sup>†</sup>	7,7 <sup>†</sup>	8,6	15,5	14,6	11,8	9,8
	45 ans et plus	4,5 <sup>†</sup>	2,9 <sup>†</sup>	2,8 <sup>†</sup>		4,5 <sup>†</sup>	4,0 <sup>†</sup>	3,3
	De 15 à 24 ans	20,2 <sup>†</sup>						11,9
Toute violence physique	De 25 à 34 ans	5,2 <sup>†</sup>	5, I <sup>†</sup>	8,6	9,7	9,4 <sup>†</sup>	11,8 <sup>†</sup>	8,0
grave (y compris sexuelle)	De 35 à 44 ans	5,6 <sup>†</sup>	5,0 <sup>†</sup>	5,5 <sup>†</sup>	11,5	7,2 <sup>†</sup>	5,4 <sup>†</sup>	5,9
	45 ans et plus	2,9 <sup>†</sup>	2,3 <sup>†</sup>	1,2†			2,0 <sup>†</sup>	1,9
	De 15 à 24 ans	29,5 <sup>†</sup>	20,9 <sup>†</sup>	20,3 <sup>†</sup>		22,7 <sup>†</sup>	35,7 <sup>†</sup>	24,4
Toute violence (grave ou non grave)	De 25 à 34 ans	8,6 <sup>†</sup>	14,7	13,6	14,7	16,9	20,2	14,7
non grave)	De 35 à 44 ans	8,7 <sup>†</sup>	7,9 <sup>†</sup>	8,8	16,6	14,7	11,8	10,0
	45 ans et plus	4,6 <sup>†</sup>	3,7 <sup>†</sup>	2,8 <sup>†</sup>	3,4	4,7 <sup>†</sup>	4,0 <sup>†</sup>	3,5
	De 15 à 24 ans	44,6	34,5	34,5 <sup>†</sup>		48,9	37,9 <sup>†</sup>	37,4
Violence payabologiava	De 25 à 34 ans	17,2	27,3	22,5	22,3	25,6	26,6	24,1
Violence psychologique	De 35 à 44 ans	21,2	18,0	16,8	26,0	25,3	22,4	19,6
	45 ans et plus	15,4	17,7	13,0	12,6	14,4	16,0	14,9
	De 15 à 24 ans	46,9	34,5	34,5 <sup>†</sup>		48,9	37,9 <sup>†</sup>	37,5
Violence psychologique ou	De 25 à 34 ans	17,9	27,5	22,6	22,3	26,2	26,9	24,3
financière	De 35 à 44 ans	21,8	18,4	17,3	27,1	26,1	23,3	20,2
	45 ans et plus	15,6	18,0	13,2	12,7	15,2	16,3	15,2
Toute violence causée par	De 15 à 24 ans	48,8	37,6	40,5	34,0	49,8	49,4	42,4
le partenaire (physique,	De 25 à 34 ans	19,0	30,1	25,4	24,6	28,7	30,9	27,0
sexuelle, financière ou	De 35 à 44 ans	22,9	19,7	19,5	30,6	27,3	24,3	21,9
psychologique)	45 ans et plus	16,1	18,5	13,9	12,9	16,9	16,5	15,8
Utilisation d'un	De 15 à 24 ans			19,9†				18,1
médicament contre	De 25 à 34 ans	16,4 <sup>†</sup>	14,4†	20,7 <sup>†</sup>		19,6 <sup>†</sup>	21,6 <sup>†</sup>	18,6
l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil	De 35 à 44 ans	30, I <sup>†</sup>	29,4 <sup>†</sup>	20,9 <sup>†</sup>		25,7 <sup>†</sup>	24,2 <sup>†</sup>	24,1
(victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	45 ans et plus	24,9 <sup>†</sup>	32,7	39,3	28,7	25,9 <sup>†</sup>	28,5 <sup>†</sup>	32,5
	De 15 à 24 ans	13,2	13,1	9,8	14,8	17,7	18,6	13,2
Agression sexuelle pendant	De 25 à 34 ans	15,1	16,9	13,7	15,7	20,6	21,4	16,4
la vie (non conjugale)	De 35 à 44 ans	11,4	12,9	14,8	11,8	18,0	20,1	14,8
	45 ans et plus	6,8	7,8	6,2	5,6	8,8	11,4	7,5



Tableau 10 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon les limitations autodéclarées des activités, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
Taux de violence non grave	Activités limitées	9,7 <sup>†</sup>	11,9 <sup>†</sup>	10,6 <sup>†</sup>	10,8	11,1†	16,6 <sup>†</sup>	11,6
(physique)	Non limitées	6,9	6,8	6,6	9,7	11,4	9,5	7,7
Toute violence physique	Activités limitées	6,4 <sup>†</sup>	7, I <sup>†</sup>	7,8 <sup>†</sup>			11,0 <sup>†</sup>	7,9
grave (y compris sexuelle)	Non limitées	4,7	3,3 <sup>†</sup>	3,5	6,8	5,7	4,2 <sup>†</sup>	4,1
Toute violence	Activités limitées	9,8 <sup>†</sup>	12,8†	10,7†	11,7	11,4†	16,7 <sup>†</sup>	12,0
(grave ou non grave)	Non limitées	7,4	7,1	6,7	10,3	11,6	9,7	8,0
Violence psychologicus	Activités limitées	26,7	29,2	24,0	29,4	24,0	33,7	27, I
Violence psychologique	Non limitées	17,0	19,1	15,4	16,7	22,3	18,2	17,7
Violence psychologique ou	Activités limitées	27,5	29,9	24,4	30,6	24,7	33,7	27,7
financière	Non limitées	17,4	19,3	15,6	16,8	23,0	18,8	18,0
Toute violence causée par le	Activités limitées	28,4	30,2	26,2	32,1	27,8	35,6	29,1
partenaire (physique, sexuelle, financière ou psychologique)	Non limitées	18,3	20,8	17,3	18,8	24,5	20,6	19,6
Utilisation d'un médicament	Activités limitées	32,9 <sup>†</sup>	49,9	50,5	31,0	49,3	42,5	46,0
contre l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	Non limitées	16,4 <sup>†</sup>	16,8	18,0	13,8	15,1 <sup>†</sup>	20,2	17,3
Agression sexuelle pendant	Activités limitées	15,0	13,8	13,2	10,5	16,9	25,2	15,1
la vie (non conjugale)	Non limitées	9,1	10,7	9,6	10,1	14,7	14,5	11,0

Tableau I I : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon le statut de parent, Canada et les régions, 1999

Données		TNL.,						
pondérées Type de violence		îPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
Taux de violence	Conjoint et enfant(s) < 25 ans	4,8 <sup>†</sup>	5,3 <sup>†</sup>	5,2	8,5	10,6	9,3	6,4
non grave (physique)	Mère célibataire et enfant(s) < 25 ans	40,5 <sup>†</sup>	26,9 <sup>†</sup>	39,9	67,7	48,5	42,8	38,5
Toute violence	Conjoint et enfant(s) < 25 ans			2,3†		4,3 <sup>†</sup>	4,5 <sup>†</sup>	2,8
physique grave (y compris sexuelle)	Mère célibataire et enfant(s) < 25 ans	35,7 <sup>†</sup>	21,9	29,1	50,5	32,I <sup>†</sup>	25,8 <sup>†</sup>	28,3
Toute violence	Conjoint et enfant(s) < 25 ans	4,9 <sup>†</sup>	5,6 <sup>†</sup>	5,3	9,0	10,7	9,6	6,6
(grave ou non grave)	Mère célibataire et enfant(s) < 25 ans	44,7	27,9 <sup>†</sup>	40,8	69,3	48,5	42,8	39,6
Violence	Conjoint et enfant(s) < 25 ans	13,6	15,1	11,7	13,9	19,7	15,3	14,1
psychologique	Mère célibataire et enfant(s) < 25 ans	77,0	56,3	66,6	82,9	72,9	64,4	65,3
Violence	Conjoint et enfant(s) < 25 ans	14,3	15,2	11,8	14,3	20,8	15,8	14,4
psychologique ou financière	Mère célibataire et enfant(s) < 25 ans	79,4	57,2	68,3	82,9	73,8	67,5	66,8
Toute violence	Conjoint et enfant(s) < 25 ans	15,5	16,6	14,4	18,1	22,7	17,6	16,5
causée par le partenaire (physique, sexuelle, financière ou psychologique)	Mère célibataire et enfant(s) < 25 ans	79,4	59,4	68,9	84,6	74,7	70,8	68,3
Utilisation d'un	Conjoint et enfant(s) < 25 ans	14,4 <sup>†</sup>	25,2 <sup>†</sup>	20,2 <sup>†</sup>		18,3 <sup>†</sup>	17,4 <sup>†</sup>	19,4
médicament contre l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	Mère célibataire et enfant(s) < 25 ans	21,7†	29,5 <sup>†</sup>	25,9 <sup>†</sup>			22,4 <sup>†</sup>	26,1
Agression sexuelle pendant la vie (non conjugale)	Conjoint et enfant(s) < 25 ans  Mère célibataire et enfant(s)  < 25 ans	10,9 20,2 <sup>†</sup>	10,4 21,9 <sup>†</sup>	10,6 22,9	13,9	16,1 25,7 <sup>†</sup>	19,0 22,1 <sup>†</sup>	12,4



Tableau 12 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon la présence ou l'absence d'un partenaire au foyer, au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
	Aucun partenaire	29,0	23,7	27,7	37,3	29,9	32,0	28,2
Taux de violence non grave	Partenaire marié	2,9 <sup>†</sup>	2,0 <sup>†</sup>	3,4	4,2	6,8	6,0	3,8
(physique)	Conjoint de fait	16,6 <sup>†</sup>	11,4	14,3 <sup>†</sup>		22,7 <sup>†</sup>		13,8
	Partenaire du même sexe							
	Aucun partenaire	25,0	14,9 <sup>†</sup>	19,6	29,7	20,7 <sup>†</sup>	18,1†	19,2
Toute violence physique	Partenaire marié			1,4 <sup>†</sup>		3, I <sup>†</sup>	2,3 <sup>†</sup>	1,6
grave (y compris sexuelle)	Conjoint de fait	13,6 <sup>†</sup>	4,2 <sup>†</sup>					7,2
	Partenaire du même sexe							
	Aucun partenaire	33,7	24,5	29,0	41,3	31,6	32,2	29,6
Toute violence (grave ou	Partenaire marié	2,9 <sup>†</sup>	2,3 <sup>†</sup>	3,4	4,5	6,9	6,0	3,9
non grave)	Conjoint de fait	16,8 <sup>†</sup>	12,1	14,4 <sup>†</sup>		23,1 <sup>†</sup>		14,3
	Partenaire du même sexe							
	Aucun partenaire	61,9	51,3	52,5	61,8	60,6	56,4	54,8
Violence psychologique	Partenaire marié	10,9	12,4	10,4	10,7	14,3	12,8	11,6
	Conjoint de fait	32,0	22,0	26,0		37,4	25,2 <sup>†</sup>	25,2
	Partenaire du même sexe							
	Aucun partenaire	63,5	51,7	53,7	62,3	62,2	57,6	55,7
Violence psychologique ou	Partenaire marié	11,2	12,7	10,4	10,8	14,4	13,2	11,8
financière	Conjoint de fait	33,2	22,0	26,0		40,9	25,2 <sup>†</sup>	25,6
	Partenaire du même sexe							
<b>-</b>	Aucun partenaire	64,0	53,5	55,0	62,9	63,0	60,7	57,3
Toute violence causée par le partenaire (physique,	Partenaire marié	12,1	13,3	12,3	12,7	16,2	14,5	13,2
sexuelle, financière ou	Conjoint de fait	33,9	24,8	27,5	35,6	43,1	28,0 <sup>†</sup>	28,0
psychologique)	Partenaire du même sexe							
Utilisation d'un médicament	Aucun partenaire	23,9 <sup>†</sup>	25,5	28,3	24,9	24,8 <sup>†</sup>	34,5	27,7
contre l'anxiété, la	Partenaire marié	20,9 <sup>†</sup>	22,6 <sup>†</sup>	22,1		20,2 <sup>†</sup>	16,0 <sup>†</sup>	19,7
dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	Conjoint de fait		24, I <sup>†</sup>					23,2
	Partenaire du même sexe							
	Aucun partenaire	11,6	12,5	11,0	12,0	15,3	17,3	12,6
Agression sexuelle pendant	Partenaire marié	8,2	8,8	8,5	8,2	13,2	14,7	9,8
la vie (non conjugale	Conjoint de fait	18,8 <sup>†</sup>	14,4	18,9 <sup>†</sup>		26,6 <sup>†</sup>	23,3 <sup>†</sup>	17,5
	Partenaire du même sexe							

Tableau 13 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon le nombre d'enfants de moins de 14 ans vivant dans le ménage, au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	CB.	Can.
Taux de violence	Aucun enfant < 14 ans	6, I	6,5	4,9	6,8	8,7	7,1	6,2
non grave (physique)	Un	8,4 <sup>†</sup>	9,6†	11,3 <sup>†</sup>	16,4	12,4†	21,4	12,2
(pilysique)	Deux ou plus	10,5 <sup>†</sup>	10,0†	11,4	14,7	18,3	14,8†	12,5
Toute violence	Aucun enfant	4,2 <sup>†</sup>	2,9†	$2,7^{\dagger}$	5,3	4,8 <sup>†</sup>	$3,4^{\dagger}$	3,3
physique grave (y compris sexuelle)	Un	7,3 <sup>†</sup>	4,4 <sup>†</sup>	7,6 <sup>†</sup>		7, I <sup>†</sup>	10,5†	7,1
compris sexuelle)	Deux ou plus	5,5 <sup>†</sup>	7,0 <sup>†</sup>	6,5 <sup>†</sup>	9,9	9, I <sup>†</sup>	8,6 <sup>†</sup>	7,4
Toute violence	Aucun enfant	6,4	6,9	4,9	7,1	8,9	7,1	6,4
(grave ou non grave)	Un	9,5 <sup>†</sup>	10,2†	11,7	17,0	12,5†	21,4	12,7
grave)	Deux ou plus	10,7†	10,4 <sup>†</sup>	11,5	16,1	18,3	15,4	12,8
Violence	Aucun enfant	18,0	18,7	15,7	16,9	19,4	19,0	17,5
psychologique	Un	19,2	26,6	18,6	25,0	25,1	32,9	23,6
	Deux ou plus	21,3	22,6	18,9	20,6	29,4	18,5	21,2
Violence psychologique ou financière	Aucun enfant	18,1	18,9	15,9	17,1	19,9	19,4	17,8
	Un	20,4	26,8	18,6	25,0	26,3	33,5	23,9
	Deux ou plus	22,3	23,1	19,3	21,3	30,2	18,9	21,7
Toute violence	Aucun enfant	18,7	20,2	16,8	17,5	21,8	20,7	18,9
causée par le partenaire	Un	21,6	28,5	21,6	26,6	27,2	34,8	25,9
partenaire (physique, sexuelle, financière ou psychologique)	Deux ou plus	23,9	24,4	22,6	27,1	32,1	22,5	24,5
Utilisation d'un	Aucun enfant	24,5	23,2	27,7	25,0	21,3†	27,5	25,3
médicament	Un			28,8 <sup>†</sup>				21,8
contre l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	Deux ou plus	23,9 <sup>†</sup>	34,3 <sup>†</sup>	17,1†		21,8 <sup>†</sup>	23,4 <sup>†</sup>	21,7
Agression	Aucun enfant	9,3	10,1	9,0	7,7	14,0	13,4	10,2
sexuelle pendant la vie (non	Un	12,3 <sup>†</sup>	14,3	11,7	18,6	13,9†	21,1	14,2
conjugale)	Deux ou plus	12,6 <sup>†</sup>	13,8	12,9	14,3	19,0	24,2	15,3



Tableau 14 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon le niveau d'instruction de la répondante (aucune scolarité, études élémentaires ou secondaires, études secondaires, collégiales ou universitaires), au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
Taux de violence non grave (physique)	Aucune scolarité, études élémentaires ou secondaires Diplôme d'études secondaires Études collégiales ou universitaires	5,9 <sup>†</sup> 9,2 <sup>†</sup> 7,1 <sup>†</sup>	8,1 <sup>†</sup> 7,9 <sup>†</sup> 7,2	7,2 <sup>†</sup> 8,0 6,9	 11,2 10,9	12,2 <sup>†</sup> 12,5 10,3	12,8 <sup>†</sup> 10,6 9,9	8,1 9,3 7,9
Toute violence physique grave (y compris sexuelle)	Aucune scolarité, études élémentaires ou secondaires Diplôme d'études secondaires Études collégiales ou universitaires	4,3 <sup>†</sup> 6,5 <sup>†</sup> 4,3 <sup>†</sup>	5,5 <sup>†</sup> 4,4 <sup>†</sup> 2,8 <sup>†</sup>	3,7 <sup>†</sup> 5,0 <sup>†</sup> 4,0	7,8 7,6	 6,8 <sup>†</sup> 5,6 <sup>†</sup>	 4,7 <sup>†</sup> 4,6 <sup>†</sup>	5,0 5,4 4,1
Toute violence (grave ou non grave)	Aucune scolarité, études élémentaires ou secondaires Diplôme d'études secondaires Études collégiales ou universitaires	6,5 <sup>†</sup> 9,3 <sup>†</sup> 7,7	8,9 <sup>†</sup> 8,2 <sup>†</sup> 7,4	7,3 <sup>†</sup> 8,1 7,1	 11,9 11,5	12,5 <sup>†</sup> 12,7 10,3	13,8 <sup>†</sup> 10,7 9,9	8,6 9,5 8,1
Violence psychologique	Aucune scolarité, études élémentaires ou secondaires Diplôme d'études secondaires Études collégiales ou universitaires	20,2 20,6 16,7	24,1 21,6 18,5	19,9 18,3 15,2	16,5 21,6 18,2	22,9 <sup>†</sup> 24,9 20,7	21,9 <sup>†</sup> 20,8 20,1	21,5 20,6 17,5
Violence psychologique ou financière	Aucune scolarité, études élémentaires ou secondaires Diplôme d'études secondaires Études collégiales ou universitaires	20,7 20,8 17,3	24,3 21,7 18,8	20,0 18,7 15,3	16,8 22,1 18,5	24,2 <sup>†</sup> 25,8 21,1	22,5 <sup>†</sup> 21,4 20,5	21,8 21,0 17,8
Toute violence causée par le partenaire (physique, sexuelle, financière ou psychologique)	Aucune scolarité, études élémentaires ou secondaires Diplôme d'études secondaires Études collégiales ou universitaires	21,2 21,3 18,7	25,5 22,9 20,2	21,0 20,7 17,2	17,8 22,8 22,0	25,2 27,0 23,4	25,3 23,4 21,9	23,0 22,6 19,6
Utilisation d'un médicament contre l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou d'agression sexuelle causée par le partenaire)	Aucune scolarité, études élémentaires ou secondaires Diplôme d'études secondaires Études collégiales ou universitaires	31,4 <sup>†</sup> 21,8 <sup>†</sup> 16,5 <sup>†</sup>	38,4 18,1 <sup>†</sup> 20,6 <sup>†</sup>	25,9 <sup>†</sup> 22,7 <sup>†</sup> 26,1	  15,4	30,4 18,6 <sup>†</sup>	37,1 <sup>†</sup> 20,0 <sup>†</sup> 27,6	28,8 22,3 22,7
Agression sexuelle pendant la vie (non conjugale)	Aucune scolarité, études élémentaires ou secondaires Diplôme d'études secondaires Études collégiales ou universitaires	6,3 <sup>†</sup> 12,0 12,2	8,3 9,6 14,6	8,6 11,7 10,1	7,3 10,7 12,4	13,3 16,1 14,9	12,5 <sup>†</sup> 15,2 18,8	8,9 12,2 13,0

Tableau 15 : Taux de violence (%) envers les femmes par un partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes, selon le revenu du ménage des répondantes, au Canada et les régions, 1999

Données pondérées Type de violence		TNL., ÎPÉ., NÉ., NB.	Qc	Ont.	Man., Sask.	Alb.	СВ.	Can.
1	0-29 999 \$	12,6	11,9	12,8	19,3	18,3 <sup>†</sup>	18,5	14,1
Taux de violence non grave (physique)	30-49 999 \$	6,4 <sup>†</sup>	8,0 <sup>†</sup>	8,7 <sup>†</sup>	9,7	16,5 <sup>†</sup>	11,1†	9,3
(1///	50 000 \$ +	4,9 <sup>†</sup>	5,3 <sup>†</sup>	5,0		8,6 <sup>†</sup>	7,8 <sup>†</sup>	5,9
L	0-29 999 \$	10,0 <sup>†</sup>	7,8 <sup>†</sup>	9,9 <sup>†</sup>	16,0	14,5 <sup>†</sup>	11,5†	10,2
Toute violence physique grave (y compris sexuelle)	30-49 999 \$	3,6 <sup>†</sup>	3,0 <sup>†</sup>	4,7 <sup>†</sup>	7,4		4,3 <sup>†</sup>	4,4
() compris sexuelle)	50 000 \$ +			2,8 <sup>†</sup>		4,0 <sup>†</sup>		2,6
	0-29 999 \$	13,6	12,5	13,0	20,7	18,9 <sup>†</sup>	19,1	14,7
Toute violence (grave ou non grave)	30-49 999 \$	6,6 <sup>†</sup>	8, I <sup>†</sup>	9,0 <sup>†</sup>	10,1	16,6 <sup>†</sup>	11,2†	9,5
(8. 2.0 02 11011 8. 2.0)	50 000 \$ +	4,9 <sup>†</sup>	5,8 <sup>†</sup>	5,0		8,6 <sup>†</sup>	7,8 <sup>†</sup>	6,0
Violence psychologique	0-29 999 \$	31,3	29,7	28,6	30,7	40,0	30,6	30,6
	30-49 999 \$	15,2	19,7	21,0	19,4	25,2	21,3	20,4
	50 000 \$ +	11,8 <sup>†</sup>	16,1	12,4	13,5	17,8	16,1	14,3
	0-29 999 \$	31,9	29,8	29,2	30,7	40,8	31,4	31,0
Violence psychologique ou financière	30-49 999 \$	15,2	19,8	21,1	19,4	26,2	22,2	20,6
mancicie	50 000 \$ +	12,4 <sup>†</sup>	16,1	12,6	13,9	18,1	16,3	14,5
Toute violence causée par le	0-29 999 \$	32,4	31,4	29,9	31,8	42,4	33,3	32,3
partenaire (physique, sexuelle, financière ou	30-49 999 \$	15,9	21,6	22,6	21,0	28,2	24,8	22,3
psychologique)	50 000 \$ +	14,5	17,2	14,7	16,8	20,1	17,7	16,3
Utilisation d'un médicament	0-29 999 \$	27,9 <sup>†</sup>	29,8 <sup>†</sup>	34,2	19,8	34,3 <sup>†</sup>	35,1	31,4
contre l'anxiété, la dépression	30-49 999 \$	15,9 <sup>†</sup>	19,6 <sup>†</sup>	22,4 <sup>†</sup>			22,0 <sup>†</sup>	20,3
ou des troubles du sommeil (victimes de violence ou	50 000 \$ +		18,5 <sup>†</sup>	21,2		17,5 <sup>†</sup>	20,9 <sup>†</sup>	18,9
d'agression sexuelle causée par le partenaire)								
	0-29 999 \$	11,0	11,8	12,7	11,9	16,7	17,2	13,0
Agression sexuelle pendant la vie (non conjugale)	30-49 999 \$	16,5	10,6	12,8	10,5	20,5	19,1	13,8
vic (non conjugate)	50 000 \$ +	9,0 <sup>†</sup>	14,5	12,3	12,7	14,9	17,3	13,5



## **Annexe**

## Violence non grave

Au cours des cinq dernières années, est-ce que votre conjoint(e) actuel(e) ou ex-partenaire...

- a menacé de vous frapper avec son poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser?
- vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser?
- vous a poussé(e), empoigné(e), saisi(e) ou bousculé(e) d'une façon qui aurait pu vous blesser?
- giflé(e)?

## Violence grave

- vous a donné un coup de pied, mordu(e) ou donné un coup de poing?
- vous a frappé(e) avec un objet qui aurait pu vous blesser?
- vous a battu(e)?
- a tenté de vous étrangler?
- a utilisé ou menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre vous?
- vous a forcé(e) à vous livrer à une activité sexuelle non désirée en vous menaçant, en vous immobilisant ou vous brutalisant?

## Violence psychologique

Est-ce que votre conjoint(e) actuel(le) ou ex-partenaire...

- a essayé de limiter vos contacts avec les membres de votre famille ou vos amis?
- vous a rabaissé(e) ou vous a dit des mots blessants pour que vous vous sentiez mal?
- était jaloux(se) et ne voulait pas que vous parliez à d'autres hommes/femmes?
- a blessé ou menacé de blesser un de vos proches?
- a exigé de savoir avec qui et où vous étiez à tout moment?
- a endommagé ou détruit vos biens?

## Violence financière

• vous a empêché de connaître votre revenu familial, ou d'y avoir accès, même si vous le demandiez?

## **Agression sexuelle**

Quelqu'un s'est-il livré sur vous à des attouchements sexuels non désirés? Contact sexuel non désiré, attentat à la pudeur, viol et tentative de viol.

## **Utilisation de médicaments**

Au cours du dernier mois est-ce que vous avez pris des médicaments ou des drogues...

- pour vous aider à dormir?
- pour vous aider à sortir d'une dépression?
- pour aider à vous calmer?

### Limite des activités

Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé de longue durée réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire à la maison, à l'école, au travail ou dans d'autres activités? Est-ce

- parfois?
- souvent?
- jamais?

### Minorité visible

Les Canadiennes et les Canadiens ont des racines ou origines culturelles et raciales très variées. Vous considérez-vous...

- Blanc(che)?
- Chinois(e), Noir(e) (p. ex. Africain(e), Haïtien(ne), Jamaïcain(ne), Somalien(ne))?
- Asiatique du Sud (p. ex. Indien(ne), Pakistanais(e), Pendjabi, Sri Lankais(e))?
- Philippin(e)?
- Latino-Américain(e)?
- Asiatique du Sud-Est (p. ex. Cambodgien(ne), Indonésien(ne), Laotien(ne), Vietnamien(ne))?
- Arabe (p. ex. Égyptien(ne), Libanais(e), Marocain(e))?
- Asiatique du centre ou de l'Ouest (p. ex. Afghan(e), Iranien(ne), Turc(que))?
- Japonais(e)?
- Coréen(ne)?
- Autre
- Ne sait pas, Aucune réponse

Les non-membres de minorités visibles incluent les Blancs d'origine unique, les Autochtones d'origine unique et les Blancs/Latino-Américains d'origines multiples et les Blancs/Arabes/Asiatiques selon la définition du recensement.

## **Autochtone**

Indien(ne) nord-américain(e), Métis(se) ou Inuit(e)?

## Milieu urbain/rural

Tiré du code postal du répondant ou de la répondante